

Madame Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75700 Paris

Paris, le 25 mars 2024

LRAR n° 2C 179 213 9189 6

Référence : FF/GP-45/2024

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Ministre,

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** appelle l'ensemble des personnels des établissements associatifs sanitaires, sociaux et médico sociaux à la grève et aux mobilisations, le jeudi 04 avril 2024, pour

- L'extension de l'indemnité forfaitaire Ségur de 183€ nets à tous les salariés
- La transposition des mesures de la Fonction publique sur les heures de nuit de dimanches et de jours fériés
- L'augmentation générale des salaires dans chaque convention collective
- Le retrait immédiat du décret 2024-124.

La présente lettre vaut du **mercredi 03 avril (19h00) au vendredi 05 avril (7h00)**, le préavis couvrant les agents et salariés commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Le Président Fédéral

Frédéric FISCHBACH

FÉDÉRATION CFTC SANTÉ SOCIAUX
34 Quai de la Loire - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 58 58 89